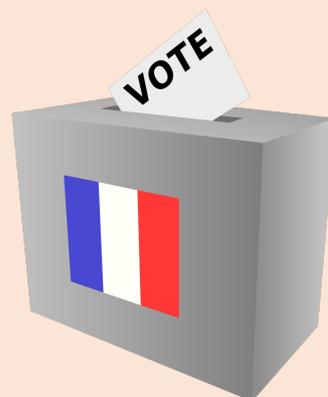


Révision

LA CITOYENNETÉ FRANÇAISE





ÊTRE DE NATIONALITÉ FRANÇAISE DONNE LA CITOYENNETÉ FRANÇAISE

On peut naître français :

- par **le droit du sang**
- par **le droit du sol**

On peut devenir français :

- **par mariage**
- **par naturalisation** : un étranger peut demander la nationalité française. Il la reçoit lors d'une cérémonie officielle.





LES DROITS ET LES DEVOIRS DU CITOYEN

Les libertés et droits fondamentaux sont reconnus par la **Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen** de 1789 et par la **Constitution**.

Exemples de **libertés** et de **droits individuels** :

- le droit de vote ; les libertés d'expression, d'opinion, de pensée ; la liberté de culte.

Exemples de **libertés** et de **droits collectifs** :

- le droit d'association ; le droit de grève ; le droit de manifestation.

Les **devoirs** constituent la contrepartie des libertés et des droits des citoyens :

- le respect des lois ;
- déclarer ses revenus et payer des impôts ...



LA CITOYENNETÉ FRANÇAISE ET LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE



La France est un État membre de l'Union européenne. Depuis le Traité de Maastricht en 1992, **tout citoyen français est donc également citoyen européen.**

La citoyenneté européenne donne des **droits supplémentaires** comme :

- la liberté de circulation dans l'UE ;
- le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et des députés européens dans l'État membre de résidence ...





RESPECTER LES PRINCIPES RÉPUBLICAINS

La République est **une** et **indivisible** : les lois sont les mêmes sur tout le territoire.

La République est **laïque** : toutes les religions et croyances sont respectées.

La République est **démocratique** : le peuple peut élire ses représentants par le vote.

La République est **sociale** : une aide est proposée à tous les citoyens qui en ont besoin.



CONNAÎTRE LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



La devise : « Liberté, Égalité, Fraternité » ; héritage du siècle des Lumières, elle s'est imposée pendant la Révolution Française.

Le drapeau : à l'origine, il représente l'union des couleurs du roi (le blanc) et de la ville de Paris (bleu et rouge) pendant la Révolution Française.

Le 14 juillet : la fête nationale célèbre la prise de la Bastille et la fin de la monarchie absolue en 1789 mais aussi la Fête de la Fédération, symbole de l'union nationale en 1790.

La Marseillaise : chant de guerre révolutionnaire et hymne à la liberté, elle devient hymne national sous la IIIe République.

Marianne : c'est la figure allégorique de la République française.

